



Communiqué de presse

Répondant: Thomas Gehrig

7 décembre 2011, 8h00

Un crédit récurrent pour « Pain pour le prochain »

Par 170 voix pour et une seule contre, le Synode des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure a approuvé l'octroi d'un crédit annuel récurrent de 30'000 francs à la Fondation « Pain pour le prochain ». Le Synode a salué cette décision qui répond à un souhait exprimé de longue date.

La Fondation « Pain pour le prochain » a été créée il y a cinquante ans pour devenir l'instrument de réalisation des campagnes des œuvres caritatives protestantes. Après avoir commencé par organiser avec succès des collectes pour lutter contre la faim dans le monde, PPP s'engage aujourd'hui dans les domaines de l'information et de la sensibilisation, de la recherche de fonds et du suivi professionnel de projets, assuré en collaboration avec la DDC. Pendant le carême, PPP mène une action remarquée, coordonnée avec l'œuvre d'entraide catholique Action de carême.

Comme l'a souligné la Conseillère synodale Pia Grossholz, « Pain pour le prochain » représente le bras des œuvres d'entraide réformées en matière de politique du développement. Bien que ses prestations soient unanimement reconnues, la fondation ne reçoit encore aucune contribution des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure pour son nécessaire travail d'information et de sensibilisation. En revanche, ses projets concrets sur le terrain sont très soutenus, y compris par les paroisses. Le Conseil synodal est convaincu de l'utilité de PPP, car l'œuvre d'entraide apporte une contribution essentielle aux efforts de l'Eglise en matière de développement.

Toutes les fractions du Synode ont accueilli favorablement la proposition et considéré qu'une contribution de base était importante. Comme les paroisses participent directement à des projets menés dans le monde, l'Eglise nationale utilisera ces 30'000 francs pour financer des prestations de base importantes pour lesquelles il est difficile d'obtenir des dons.